

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

---

**RECUEIL DE LEGISLATION**

---

**A — N° 15**

**29 janvier 2013**

---

**S o m m a i r e**

**Règlement grand-ducal du 14 janvier 2013 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 janvier 2008 relatif aux conditions de police sanitaire applicables aux animaux et aux produits d'aquaculture et relatif à la prévention de certaines maladies chez les animaux aquatiques et aux mesures de lutte contre ces maladies . . . . . page 298**

**Texte coordonné de la loi du 23 décembre 2004**

- 1) établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
- 2) créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;
- 3) modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés – **RECTIFICATIF . . . . . 300**

**Loi du 21 décembre 2012 portant modification:**

- 1) du Code du travail;
- 2) du Code pénal;
- 3) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;
- 4) de la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie;
- 5) de la loi modifiée du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes;
- 6) de la loi du 15 juillet 2008 relative au développement économique régional;
- 7) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration;
- 8) de la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation;
- 9) de la loi du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles – **RECTIFICATIF . . . . . 300**

---

**Règlement grand-ducal du 14 janvier 2013 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 janvier 2008 relatif aux conditions de police sanitaire applicables aux animaux et aux produits d'aquaculture et relatif à la prévention de certaines maladies chez les animaux aquatiques et aux mesures de lutte contre ces maladies.**

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 29 juillet 1912 concernant la police sanitaire du bétail et l'amélioration des chevaux, des bêtes à cornes et des porcs;

Vu la directive d'exécution 2012/31/UE de la Commission du 25 octobre 2012 modifiant l'annexe IV de la directive 2006/88/CE du Conseil en ce qui concerne la liste des espèces de poissons sensibles à la septicémie hémorragique virale et la suppression de l'inscription du syndrome ulcéreux épizootique;

Vu l'avis de la Chambre d'Agriculture;

Vu l'avis du Collège Vétérinaire;

Vu l'article 2 (1) de la loi modifiée du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'Etat et considérant qu'il y a urgence;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'annexe IV, partie II, du règlement grand-ducal modifié du 11 janvier 2008 relatif aux conditions de police sanitaire applicables aux animaux et aux produits d'aquaculture et relatif à la prévention de certaines maladies chez les animaux aquatiques et aux mesures de lutte contre ces maladies est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

**Art. 2.** L'annexe fait partie intégrante du présent règlement.

**Art. 3.** Le règlement grand-ducal du 7 novembre 2008 modifiant le règlement grand-ducal du 11 janvier 2008 précité est abrogé.

**Art. 4.** Notre Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture  
et du Développement rural,*  
**Romain Schneider**

Château de Berg, le 14 janvier 2013.  
**Henri**

Dir. 2012/31/UE.

## ANNEXE

## Partie II

## Liste des maladies

Maladies exotiques		
	Maladies	Espèces sensibles
Poissons	Nécrose hématopoïétique épizootique	Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) et perche commune ( <i>Perca fluviatilis</i> )
Mollusques	Infection à <i>Bonamia exitiosa</i>	Huître plate australienne ( <i>Ostrea angasi</i> ) et huître plate du Chili ( <i>O. chilensis</i> )
	Infection à <i>Perkinsus marinus</i>	Huître japonaise ( <i>Crassostrea gigas</i> ) et huître de l'Atlantique ( <i>C. virginica</i> )
	Infection à <i>Microcytos mackini</i>	Huître japonaise ( <i>Crassostrea gigas</i> ), huître de l'Atlantique ( <i>C. virginica</i> ), huître plate du Pacifique ( <i>Ostrea conchaphila</i> ) et huître plate européenne ( <i>O. edulis</i> )
Crustacés	Syndrome de Taura	Crevette ligubam du Nord ( <i>Penaeus setiferus</i> ), crevette bleue ( <i>P. stylirostris</i> ) et crevette à pattes blanches du Pacifique ( <i>P. vannamei</i> )
	Maladie de la tête jaune	Crevette brune ( <i>Penaeus aztecus</i> ), crevette rose ( <i>P. duorarum</i> ), crevette kuruma ( <i>P. japonicus</i> ), crevette tigrée brune ( <i>P. monodon</i> ), crevette ligubam du Nord ( <i>P. setiferus</i> ), crevette bleue ( <i>P. stylirostris</i> ), crevette à pattes blanches du Pacifique ( <i>P. vannamei</i> )
Maladies non exotiques		
	Maladies	Espèces sensibles
Poissons	Septicémie hémorragique virale (SHV)	Hareng ( <i>Clupea spp.</i> ), corégones ( <i>Coregonus sp.</i> ), brochet du nord ( <i>Esox lucius</i> ), aiglefin ( <i>Gadus aeglefinus</i> ), morue du Pacifique ( <i>G. macrocephalus</i> ), morue de l'Atlantique ( <i>G. morhua</i> ), saumon du Pacifique ( <i>Oncorhynchus spp.</i> ), truite arc-en-ciel ( <i>O. mykiss</i> ), motelle ( <i>Onos mustelus</i> ), truite brune ( <i>Salmo trutta</i> ), turbot ( <i>Scophthalmus maximus</i> ), sprat ( <i>Sprattus sprattus</i> ), ombre commun ( <i>Thymallus thymallus</i> ) et cardeau hirme ( <i>Paralichthys olivaceus</i> )
	Nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI)	Saumon keta ( <i>Oncorhynchus keta</i> ), saumon argenté ( <i>O. kisutch</i> ), saumon japonais ( <i>O. masou</i> ), truite arc-en-ciel ( <i>O. mykiss</i> ), saumon sockeye ( <i>O. nerka</i> ), truite biwamasou ( <i>O. rhodurus</i> ), saumon chinook ( <i>O. tshawytscha</i> ) et saumon de l'Atlantique ( <i>Salmo salar</i> )
	Herpès-virose de la carpe koi	Carpe commune ( <i>Cyprinus carpio</i> )
	Anémie infectieuse du saumon (AIS)	Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ), saumon de l'Atlantique ( <i>Salmo salar</i> ) et truite brune ( <i>S. trutta</i> )
Mollusques	Infection à <i>Marteilia refringens</i>	Huître plate australienne ( <i>Ostrea angasi</i> ), huître plate du Chili ( <i>O. chilensis</i> ), huître plate européenne ( <i>O. edulis</i> ), huître plate d'Argentine ( <i>O. puelchana</i> ), moule commune ( <i>Mytilus edulis</i> ) et moule méditerranéenne ( <i>M. galloprovincialis</i> )
	Infection à <i>Bonamia ostreae</i>	Huître plate australienne ( <i>Ostrea angasi</i> ), huître plate du Chili ( <i>O. chilensis</i> ), huître plate du Pacifique ( <i>O. conchaphila</i> ), huître asiatique ( <i>O. denselammellosa</i> ), huître plate européenne ( <i>O. edulis</i> ) et huître plate d'Argentine ( <i>O. puelchana</i> )
Crustacés	Maladie des points blancs	Tous les crustacés décapodes (ordre des Decapoda)

**Texte coordonné de la loi du 23 décembre 2004**

- 1) établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
- 2) créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;
- 3) modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

**RECTIFICATIF**

Au Mémorial A - 282 du 31 décembre 2012 à partir de la page 4420 et dans tout le texte il y a lieu de lire «Loi du 26 décembre 2012» au lieu de «Loi du 21 décembre 2012».

**Loi du 21 décembre 2012 portant modification:**

- 1) du Code du travail;
- 2) du Code pénal;
- 3) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;
- 4) de la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie;
- 5) de la loi modifiée du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes;
- 6) de la loi du 15 juillet 2008 relative au développement économique régional;
- 7) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration;
- 8) de la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation;
- 9) de la loi du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. – **RECTIFICATIF.**

Au Mémorial A n° 296 du 31 décembre 2012, les erreurs matérielles suivantes sont à rectifier:

- à l'article 1<sup>er</sup>, sub 1<sup>o</sup>, il y a lieu, au point 2 de l'article L. 571-2 du Code du Travail, de se référer à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales;
- à l'article VII., sub 4<sup>o</sup>, il y a lieu, au nouvel article 98bis de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation et l'immigration, de se référer à l'article L. 572-5, paragraphe (1), points 3. et 5. du Code du Travail.